

Pour toutes informations,
conseils ou demandes
juridiques...

03 60 127 222

juridique@capeb80.info

Confédération de l'Artisanat et
des Petites Entreprises du Bâtiment
Cité des Métiers – 80 440 BOVES



Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises du Bâtiment

www.capeb-somme.fr

Conception graphique : LUPCO. Crédit photo : ©gettyimages.



**LE SERVICE
JURIDIQUE
DE LA CAPEB**



LE SERVICE JURIDIQUE DE LA CAPEB

LA GESTION DE VOS CONFLITS EN TOUTE SIMPLICITÉ !

Constitué de **spécialistes** qui **maîtrisent parfaitement la réglementation du secteur du bâtiment**, notre service vous propose une gamme de prestations pour vous accompagner dans la gestion de tous vos problèmes et litiges.

Pour vous,
confier
la gestion
de vos affaires
et différends,
c'est minimiser
les risques
de procédure
judiciaire.

Accompagnement
des contrats clientèle
(S/S-traitance, CGV,
devis, etc...)

Recouvrement de
créances

Suivi des procédures
contentieuses

Rédaction des
contrats de travail

Conseil sur la
gestion de personnel
(embauche, sécurité,
licenciement, rupture
conventionnelle,
démission...)

Suivi des obligations
sociétales (AGO,
AGE, modification de
statuts...)



Dans une société
de plus en plus
procédurière et
coûteuse,
le service instaure
un dialogue avec
les tiers et
vous épaula dans
toutes vos
difficultés.

Pour toutes vos
demandes d'ordre
juridique, vous
pouvez compter
sur notre expertise
et notre réactivité.

POSEZ-NOUS VOTRE QUESTION, NOUS Y RÉPONDONS !

DÉLAI MAXIMUM DE 48 H

Par téléphone ou par mail, notre service juridique apporte rapidement des réponses précises à toutes vos questions.